



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral des migrations ODM
Information & Communication
Service de la statistique d'asile

3003 Berne-Wabern, le 9 juillet 2009



Statistique en matière d'asile

2^e trimestre 2009

Synthèse

Baisse du nombre des demandes d'asile au cours du deuxième trimestre 2009 par rapport au trimestre précédent

Au cours du deuxième trimestre 2009, 3'454 demandes d'asile ont été déposées, soit 1'484 de moins (- 30,1 %) qu'au trimestre précédent. De janvier à fin juin 2009, 8'392 demandes d'asile ont été déposées au total, soit 2447 de plus (+ 41,2 %) qu'au cours de la même période de l'année précédente (5'495 demandes d'asile). Le nombre de cas réglés a augmenté de 14,7 % par rapport au trimestre précédent. Grâce à l'accord Dublin, le transfert dans un autre Etat de 1'114 personnes qui avaient déposé une demande d'asile a été approuvé au cours du deuxième trimestre.

Demandes d'asile et pays de provenance

Au deuxième trimestre 2009, le nombre de demandes d'asile déposées a baissé de 30,1 % par rapport au premier trimestre 2009. Pour la première fois cette année, il est revenu, en juin 2009, au même niveau que l'année précédente (1'186 contre 1'171 en juin 2008).

La baisse du nombre de demandes d'asile enregistrée au cours du deuxième trimestre 2009 (- 1'484) par rapport au premier trimestre est due avant tout à la chute saisonnière de l'afflux de requérants érythréens et somaliens. Au deuxième trimestre, l'Erythrée est passée en troisième position des pays de provenance : 264 demandes, soit 518 de moins qu'au premier trimestre, ce qui correspond à une baisse de 66,2 %. Quand à la Somalie, elle n'apparaît plus qu'en dixième position de ce classement (102 demandes, soit 298 de moins qu'au premier trimestre, - 74,5 %). Ce recul s'explique par l'abandon temporaire, pour des raisons météorologiques, de la route migratoire depuis la Lybie à destination de Lampedusa ou de la Sicile en traversant la Méditerranée. Cet itinéraire migratoire est très emprunté par les Erythréens et les Somaliens.

Au deuxième trimestre, les principaux pays de provenance des requérants d'asile ont été le Nigéria, avec 409 demandes (22 de moins qu'au premier trimestre, - 5,1 %), et le Sri Lanka, avec 406 demandes (soit 48 de moins, - 10,6 %). Les ressortissants nigériens n'ont quasiment aucune chance d'obtenir l'asile, que ce soit en Suisse ou dans les autres grands pays de destination européens : une décision de non-entrée en matière (NEM) a été rendue dans 93,5 % des cas sur les 937 requêtes émanant de ressortissants nigériens traitées cette année. Les autres demandes ont donné lieu à une décision négative ou ont été classées. Seuls quatre ressortissants de ce pays ont été admis à titre provisoire. Après la défaite militaire des LTTE au Sri Lanka, une insécurité latente règne parmi la population tamoule. Par conséquent, le flux migratoire en provenance du Sri Lanka n'a pas diminué et le nombre de demandes d'asile déposées en Suisse par des ressortissants sri lankais s'est maintenu à un niveau élevé, quasiment identique à celui des trimestres précédents.

L'Irak occupe le quatrième rang avec 201 demandes (- 134 demandes, - 40,0 %). Viennent ensuite la Serbie, avec 195 demandes (+ 12 demandes, + 6,6 %), et le Kosovo, avec 142 demandes (- 80 demandes, - 36,0 %). Depuis le 1^{er} avril 2009, ces deux pays sont considérés comme des Etats sûrs au sens de l'art. 6a de la loi sur l'asile (LAsi). L'expérience montre cependant que les effets d'une telle décision ne sont souvent palpables qu'après plusieurs mois. Il serait donc prématuré d'escompter déjà en mesurer les effets.

Font également partie des dix principaux pays de provenance, au deuxième trimestre 2009, l'Afghanistan, la Turquie et la Russie. Le nombre de demandes d'asile déposées par des ressortissants afghans a décliné par rapport au trimestre précédent (- 41 demandes ou - 22,7 %). Il en va de même de celui des demandes présentées par des ressortissants turcs (- 5 demandes, - 4,0 %). Par contre, les demandes déposées par des requérants d'asile russes ont augmenté (+ 17, + 18,9 %).

Cas réglés

Au cours du deuxième trimestre 2009, 4'205 demandes d'asile ont abouti à une décision de première instance, ce qui représente 541 de plus qu'au trimestre précédent (+ 14,7 %). 1'988 demandes ont donné lieu à une NEM, 1'333 à une décision négative, 621 à l'octroi de l'asile et 263 à un retrait ou à un classement.

A la fin du deuxième trimestre 2009, 13'689 demandes d'asile étaient pendantes, soit 502 de moins qu'à la fin du premier trimestre (- 3,5 %).

L'ODM traite en priorité les dossiers des requérants dont la demande d'asile a fait l'objet d'une NEM. Il en va de même pour les personnes dont le transfert vers un Etat Dublin peut être envisagé.

Au deuxième trimestre 2009, le taux de reconnaissance (octroi de l'asile) a été de 15,8 %, c'est-à-dire légèrement supérieur à celui enregistré au premier trimestre (14,5 %), mais nettement inférieur au taux enregistré en 2008 (23,0 %). Cette diminution est en partie due au fait que, depuis l'automne 2008, les demandes d'asile déposées par des ressortissants de pays pour lesquels le taux de reconnaissance est faible sont traitées en priorité.

Bilan actuel de l'accord Dublin

L'accord d'association à Dublin régit la compétence de chaque Etat Dublin en matière de procédure d'asile. Suite à une décision négative, un requérant ne doit plus avoir la possibilité d'introduire une nouvelle procédure dans un autre Etat Dublin.

Depuis le début de l'application de l'accord, le 12 décembre 2008, à fin juin 2009, la Suisse a requis le transfert de 2497 personnes (997 au 1^{er} trimestre¹ et 1500 au 2^e trimestre) dans un autre Etat Dublin pour des raisons de compétence procédurale. Si 1'678 de ces requêtes ont été approuvées (1^{er} trimestre 564 et 2^e trimestre 1114 personnes), 514 sont encore sans réponse et 305 ont été rejetées. A fin juin 2009, 547 requérants d'asile (1^{er} trimestre 140 et 2^e trimestre 407) ont pu être transférés dans l'Etat Dublin compétent ; quant aux 1'131 autres personnes, leur transfert est en cours.

A ce jour, la Suisse a reçu 169 requêtes de transfert (52 au 1^{er} trimestre et 117 au 2^e trimestre) émanant d'autres Etats Dublin. Si 144 d'entre elles ont été approuvées et 24 rejetées, une seule est encore en suspens. Aussi 40 personnes ont-elles déjà pu être transférées en Suisse (1^{er} trimestre 7 et 2^e trimestre 33).

Les expériences tirées de l'application de l'accord d'association à Dublin depuis son entrée en vigueur il y a un peu plus de six mois sont positives. La collaboration avec les Etats Dublin fonctionne bien. Pour l'instant, la Suisse a pu transférer nettement plus de personnes dans un autre Etat Dublin qu'elle n'a dû elle-même en reprendre en vertu de l'accord Dublin.

Départs par voie aérienne

Dans l'ensemble, 3'074 personnes ont quitté la Suisse par voie aérienne et de manière contrôlée de janvier à juin 2009.

Parmi elles, 56,2 % relevaient de la législation sur l'asile, tandis que les 43,8 % restants relevaient de la législation sur les étrangers. Concrètement, 757 personnes (24,6 %) ont quitté la Suisse de manière autonome, alors que les 2'317 autres (75,4 %) l'ont fait dans le cadre d'un rapatriement. Il convient de préciser que le rapatriement suppose un accompagnement policier. Pour 179 d'entre elles (7,7 %), une escorte a été nécessaire jusque dans l'Etat de destination à bord d'un vol de ligne ou d'un vol spécial, à savoir 159 personnes du domaine de l'asile et 20 du domaine de la LEtr. 2138 personnes ont été escortées par les organes de police seulement jusqu'à l'avion.

¹ Le premier trimestre 2009 comprend également les chiffres concernant la période du 12 au 31 décembre 2008.

Les principales données

Effectifs

Effectif à la fin de la période		Fin juin 2008	Fin juin 2009	+/- en %
Effectif dans le processus asile en Suisse	Fin du mois	36'757	41'518	13.0
Effectif dans le processus procédure	Fin du mois	12'092	18'498	53.0
En suspens en première instance (proc. décision d'asile)	Fin du mois	7'570	13'689	80.8
Décisions 1ère instance, non encore entrées en force ¹⁾	Fin du mois	4'522	4'809	6.3
Effectif admissions provisoires	Fin du mois	23'889	22'363	-6.4
Admissions provisoires ≤ 7 ans	Fin du mois	10'758	9'195	-14.5
Admissions provisoires > 7 ans	Fin du mois	11'119	10'874	-2.2
Admissions provisoires pour réfugiés ≤ 7 ans	Fin du mois	1'413	1'562	10.5
Admissions provisoires pour réfugiés > 7 ans	Fin du mois	599	732	22.2
Effectif cas spéciaux	Fin du mois	776	657	-15.3
Suspensions (groupes)	Fin du mois	0	0	0.0
Suspensions (individus)	Fin du mois	645	552	-14.4
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le processus asile	Fin du mois	131	105	-19.8
Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien à l'exécution du renvoi	Fin du mois	6'906	6'536	-5.4
Nombre de personnes ayant obtenu des documents de voyage	Fin du mois	4'841	4'478	-7.5
Documents de voyage obtenus après procédure d'asile	Fin du mois	4'062	3'824	-5.9
Documents de voyage obtenus sans procédure d'asile	Fin du mois	779	654	-16.0
Nombre de personnes dans le cadre de l'organisation du départ	Fin du mois	710	649	-8.6
Organisation du départ après procédure d'asile	Fin du mois	213	245	15.0
Organisation du départ sans procédure d'asile	Fin du mois	497	404	-18.7
Nombre de soutiens à l'exécution du renvoi bloqués/suspendus	Fin du mois	272	427	57.0
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le cadre du soutien à l'exécution du renvoi (SER)	Fin du mois	1'083	982	-9.3
Nombre de réfugiés reconnus ²⁾	Fin du mois préc.	23'005	23'193	0.8
Réfugiés permis B	Fin du mois	3'697	4'268	15.4
Réfugiés permis C	Fin du mois	19'308	18'925	-2.0
Nombre de personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER)	Fin du mois	66'668	71'247	6.9

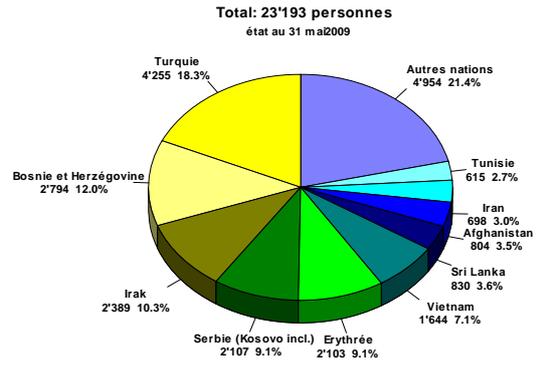
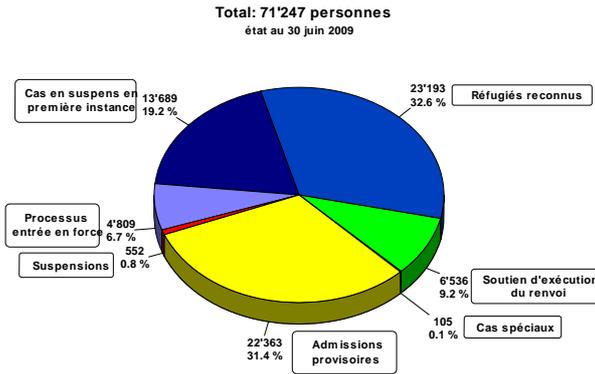
¹⁾ Processus entrée en force (inclus cas en suspens au TAF)

²⁾ Les données relatives aux réfugiés reconnus figurant dans la présente statistique se rapportent à l'effectif du mois de mai

Flux

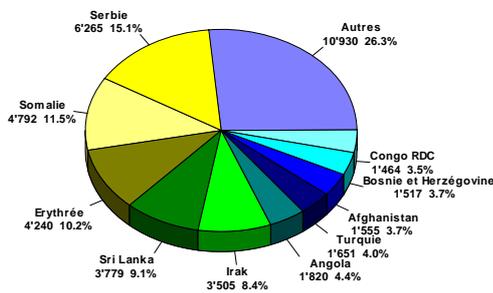
Flux durant la période (personnes)		Trim. 1/2008	Trim. 2/2009	+/- en %
		2008	2009	
Nombre de demandes d'entrée dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger	Trimestre	1'390	1'025	-26.3
	Année	1'599	2'415	51.0
Total des cas réglés dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger	Trimestre	826	773	-6.4
	Année	1'181	1'599	35.4
Demandes d'asile en Suisse	Trimestre	4'938	3'454	-30.1
	Année	5'945	8'392	41.2
Cas réglés en première instance	Trimestre	3'664	4'205	14.8
	Année	5'080	7'869	54.9
Décisions positives	Trimestre	484	621	28.3
	Année	1'101	1'105	0.4
Décisions négatives	Trimestre	1'301	1'333	2.5
	Année	2'096	2'634	25.7
Non-entrées en matière (NEM)	Trimestre	1'545	1'988	28.7
	Année	1'306	3'533	170.5
Radiations	Trimestre	334	263	-21.3
	Année	577	597	3.5
Admissions provisoires	Trimestre	753	820	8.9
	Année	2'809	1'573	-44.0
Admissions provisoires LAsi et LEtr	Trimestre	614	695	13.2
	Année	2'293	1'309	-42.9
Admissions provisoires avec qualité de réfugié	Trimestre	139	125	-10.1
	Année	516	264	-48.8
Levées et fins admissions provisoires	Trimestre	986	1'198	21.5
	Année	2'396	2'184	-8.8
Réexamens	Trimestre	266	297	11.7
	Année	457	563	23.2
Total des cas réglés dans le cadre des réexamens	Trimestre	258	272	5.4
	Année	566	530	-6.4
Révocations et extinctions asile	Trimestre	492	441	-10.4
	Année	651	933	43.3
Règlements et sorties du processus asile	Trimestre	3'819	4'284	12.2
	Année	10'568	8'103	-23.3
Règlements définitifs du séjour après octroi de l'asile et règlements cantonaux	Trimestre	1'268	1'693	33.5
	Année	3'258	2'961	-9.1
Départs après décision d'asile	Trimestre	1'692	1'590	-6.0
	Année	6'128	3'282	-46.4
Autres sorties du processus asile	Trimestre	859	1'001	16.5
	Année	1'182	1'860	57.4
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) après procédure d'asile	Trimestre	1'624	1'373	-15.5
	Année	5'182	2'997	-42.2
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) sans procédure d'asile	Trimestre	335	276	-17.6
	Année	608	611	0.5
Documents obtenus	Trimestre	961	874	-9.1
	Année	1'205	1'835	52.3
Départs et communications d'exécution du renvoi dans le cadre des soutiens à l'exécution du renvoi (SER)	Trimestre	2'236	2'588	15.7
	Année	3'917	4'824	23.2
Départs volontaires contrôlés	Trimestre	407	394	-3.2
	Année	637	801	25.7
Renvois pays d'origine	Trimestre	780	906	16.2
	Année	1'664	1'686	1.3
Renvois pays tiers	Trimestre	65	79	21.5
	Année	113	144	27.4
Départs non-contrôlés et autres sorties	Trimestre	984	1'209	22.9
	Année	1'503	2'193	45.9

Effectifs



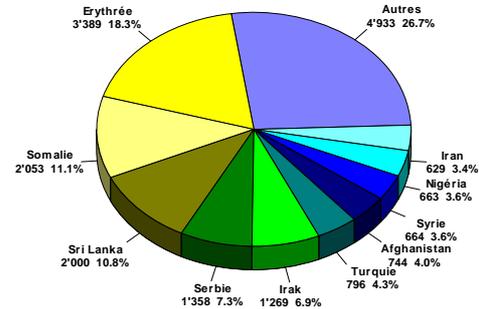
Personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER): statuts

Total: 41'518 personnes
état au 30 juin 2009



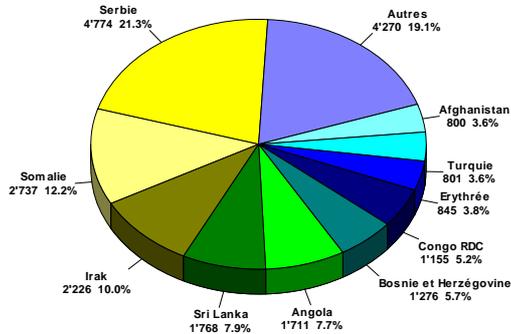
Réfugiés reconnus: pays de provenance

Total: 18'498 personnes
état au 30 juin 2009



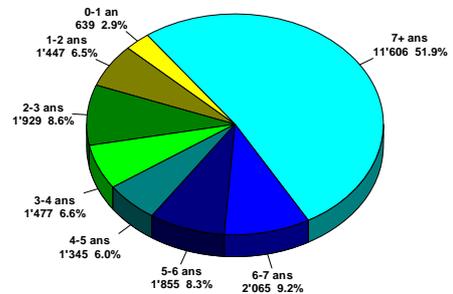
Personnes dans le processus asile en Suisse: pays de provenance

Total: 22'363 personnes
état au 30 juin 2009



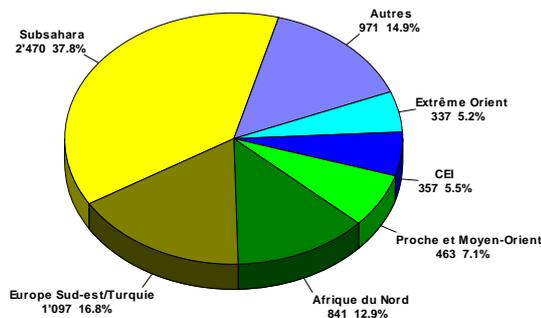
Personnes dans le processus procédure: pays de provenance

Total: 22'363 personnes
état au 30 juin 2009



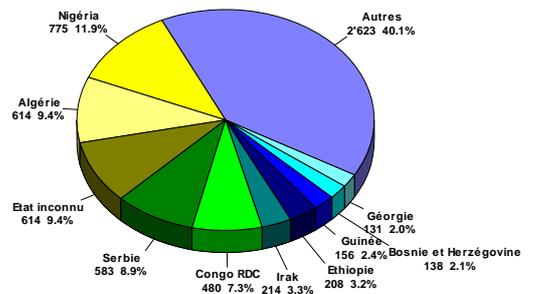
Admissions provisoires: pays de provenance

Total: 6'536 personnes
état au 30 juin 2009



Admissions provisoires: durée du séjour depuis l'entrée en Suisse

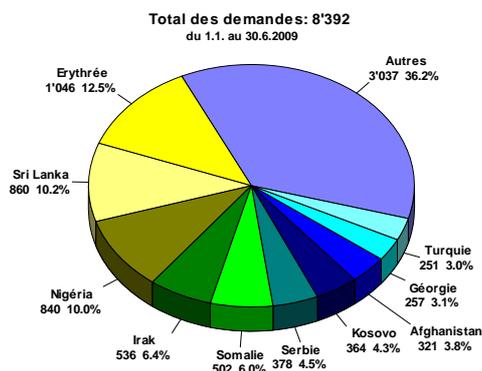
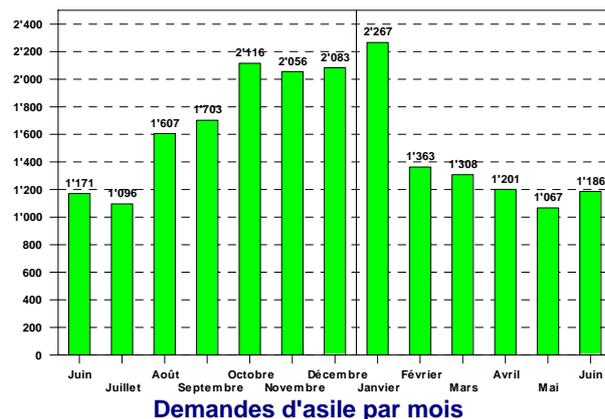
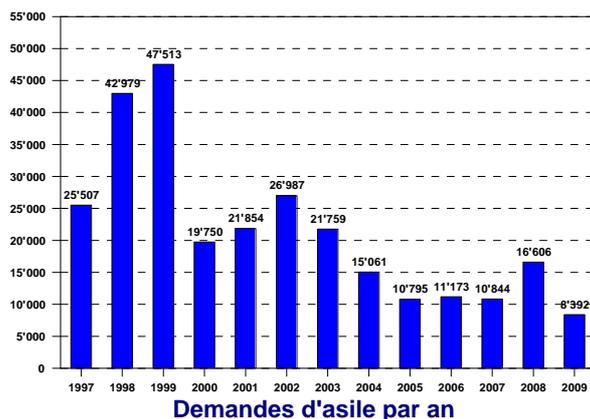
Total: 6'536 personnes
état au 30 juin 2009



Soutiens à l'exécution du renvoi: régions

Soutiens à l'exécution du renvoi: pays de provenance

Demandes d'asile

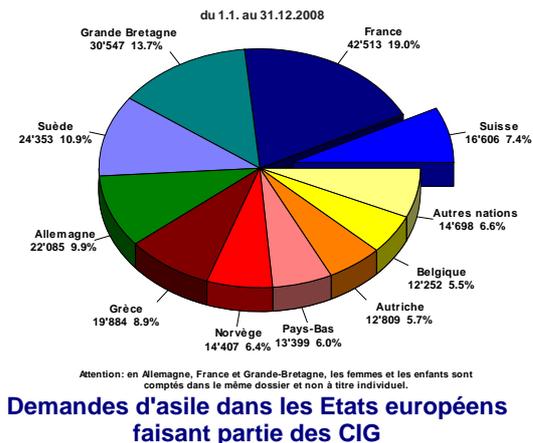
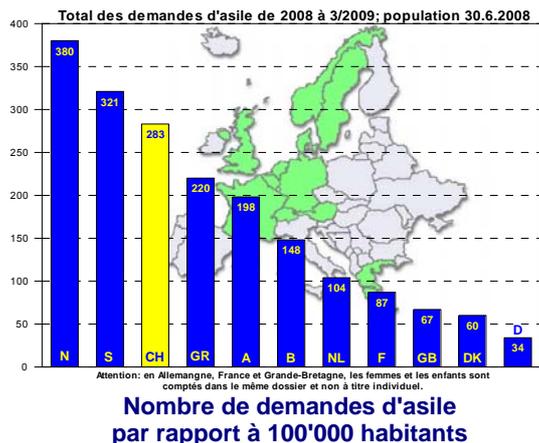


Demandes d'asile: Principaux pays de provenance

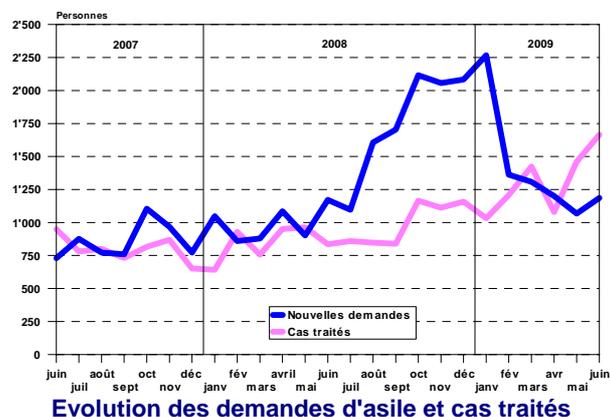
Demandes d'asile par pays de provenance

	Nationalité	Demandes d'asile 2ème trimestre 2009	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Demandes d'asile de jan. à juin 2009	En % du total	Compar. avec année préc. (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
1	Nigéria	409	11.8	-22	-5.1	840	10.0	457	119.3
2	Sri Lanka	406	11.8	-48	-10.6	860	10.2	390	83.0
3	Erythrée	264	7.6	-518	-66.2	1'046	12.5	310	42.1
4	Irak	201	5.8	-134	-40.0	536	6.4	-53	-9.0
5	Serbie	195	5.6	12	6.6	378	4.5	-132	-25.9
6	Kosovo	142	4.1	-80	-36.0	364	4.3	364	0.0
7	Afghanistan	140	4.1	-41	-22.7	321	3.8	197	158.9
8	Turquie	123	3.6	-5	-3.9	251	3.0	-8	-3.1
9	Russie	107	3.1	17	18.9	197	2.3	109	123.9
10	Somalie	102	3.0	-298	-74.5	502	6.0	84	20.1
	Autres	1'365	39.5	-367	-21.2	3'097	36.9	729	30.8
	Total	3'454	100.0	-1'484	-30.1	8'392	100.0	2'447	41.2

Demandes d'asile en comparaison internationale



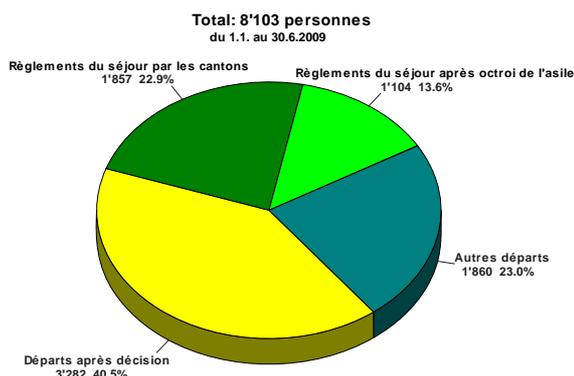
Cas traités en première instance



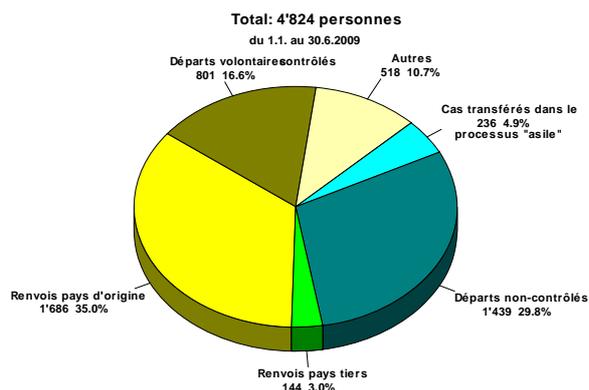
Cas traités et demandes en suspens en première instance

	Règlements 2ème tri- mestre 2009	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règlements de janv. à juin 2009	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
Décisions positives	621	14.8	137	28.3	1'105	14.0	4	0.4
taux moyen de reconnaissance	15.8	-	14.5	-	15.2	-	24.5	-
Décisions négatives	1'333	31.7	32	2.5	2'634	33.5	538	25.7
Non-entrées en matière (NEM)	1'988	47.3	443	28.7	3'533	44.9	2'227	170.5
Radiations	263	6.3	-71	-21.3	597	7.6	20	3.5
Total	4'205	100.0	541	14.8	7'869	100.0	2'789	54.9
Demandes en suspens	13'689	-	-502	-3.5	13'689	-	6'119	80.8

Règlements du séjour et sorties du processus asile



Règlements du séjour et sorties du processus asile



Statistique des sorties du processus asile après soutien à l'exécution du renvoi

Règlements du séjour

	Règlements 2ème trimestre 2009	Comparaison avec trimestre préc. (abs.)	Comparaison avec trimestre préc. (%)	Règlements de janv. à juin 2009	Comparaison avec année précédente (absolu)	Comparaison avec année précédente (%)
Règlements après octroi asile	625	146	30.5	1'104	9	0.8
Admissions provisoires	820	67	8.9	1'573	-1'236	-44.0
AP LAsi et LEtr	695	81	13.2	1'309	-984	-42.9
AP avec qualité de réfugié	125	-14	-10.1	264	-252	-48.8
Règlements de police des étrangers ¹⁾	107	1	0.9	213	42	24.6
Règlements cas de rigueur ²⁾	832	274	49.1	1'390	-437	-23.9
Autres règlements	129	4	3.2	254	89	53.9
Total	2'513	492	24.3	4'534	-1'533	-25.3

¹⁾ Règlements de police des étrangers: toutes les personnes qui ont un droit au règlement de leurs conditions de séjour (par ex. réfugiés reconnus, mariage), de même que celles qui ne bénéficient pas d'un tel droit (par ex. regroupement familial). Sont également concernées les personnes reconnues comme apatrides.

²⁾ Règlements cas de rigueur: règlements selon l'art. 85 al. 5 LEtr pour les personnes qui étaient au bénéfice d'une AP de même que les règlements selon l'art. 14 al. 2 LAsi pour les personnes dont la procédure d'asile était en cours. Ne sont pas concernés les requérants d'asile déboutés qui obtiennent par la suite un règlement en tant que cas de rigueur selon l'art. 14 al. 2 LAsi.

Levées des admissions provisoires et révocations de l'asile

	Levées 2ème trimestre 2009	Comparaison avec trimestre préc. (abs.)	Comparaison avec trimestre préc. (%)	Levées de janv. à juin 2009	Comparaison avec année précédente (absolu)	Comparaison avec année précédente (%)
Levées et fins admissions prov.	1'198	212	21.5	2'184	-212	-8.8
Révocations et extinctions asile	441	-51	-10.4	933	282	43.3

Règlements des conditions de séjour et sorties du processus asile par nation

	Nationalité	Règl. et sorties 2ème trimestre 2009	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règl. et sorties de janv. à juin 2009	En % du total	Compar. avec année préc (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
1	Serbie	512	12.0	46	9.9	978	12.1	-293	-23.1
2	Erythrée	491	11.5	183	59.4	799	9.9	199	33.2
3	Nigéria	404	9.4	58	16.8	750	9.3	276	58.2
4	Irak	292	6.8	-42	-12.6	626	7.7	-36	-5.4
5	Somalie	251	5.9	21	9.1	481	5.9	187	63.6
6	Turquie	176	4.1	-63	-26.4	415	5.1	-66	-13.7
7	Géorgie	148	3.5	-35	-19.1	331	4.1	137	70.6
8	Bosnie et Herzégovine	136	3.2	32	30.8	240	3.0	-171	-41.6
9	Kosovo	121	2.8	48	65.8	194	2.4	194	0.0
10	Angola	117	2.7	53	82.8	181	2.2	-116	-39.1
	Autres	1'636	38.2	164	11.1	3'108	38.4	-2'776	-47.2
	Total	4'284	100.0	465	12.2	8'103	100.0	-2'465	-23.3

Sorties du processus asile après soutien à l'exécution du renvoi par nation

	Nationalité	Sorties 2ème trimestre 2009	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Sorties de janv. à juin 2009	En % du total	Compar. avec année préc (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
1	Serbie	304	11.7	-5	-1.6	613	12.7	162	35.9
2	Nigéria	227	8.8	61	36.7	393	8.1	151	62.4
3	Géorgie	131	5.1	24	22.4	238	4.9	97	68.8
4	Algérie	128	4.9	31	32.0	225	4.7	29	14.8
5	Etat inconnu	117	4.5	40	51.9	194	4.0	25	14.8
6	Irak	93	3.6	20	27.4	166	3.4	122	277.3
7	Albanie	88	3.4	34	63.0	142	2.9	-25	-15.0
8	Congo RDC	69	2.7	-25	-26.6	163	3.4	12	7.9
9	Kosovo	63	2.4	10	18.9	116	2.4	116	0.0
10	Mongolie	61	2.4	21	52.5	101	2.1	40	65.6
	Autres	1'307	50.5	141	12.1	2'473	51.3	178	7.8
	Total	2'588	100.0	352	15.7	4'824	100.0	907	23.2

Le Kosovo n'est saisi séparément dans SYMIC que depuis le mois d'octobre 2008. Les corrections sont effectuées progressivement si bien que de nombreuses personnes sont comptabilisées sous la Serbie. Pour des raisons techniques, il n'est donc pas possible actuellement de faire une distinction.

Les tables complètes selon les cantons et les nationalités sont établies mensuellement pour le mois en cours et le total annuel et peuvent être publiquement consultées sur le site internet de l'Office fédéral des migrations sous format PDF. Des tables établies sur la base d'autres critères (sexe, continents, régions etc.) peuvent être commandées auprès du service des statistiques en matière d'asile.